

PROCES-VERBAL DE RECEPTION A TITRE ISOLE (copie)

Motif de la réception : **AMENAGEMENT EN CABINE APPROFONDIE**

Il résulte des constatations effectuées le 07/11/2006
à la demande de SERVICE DEP D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA SARTHE
13 BLD SAINT MICHEL -
72190 COULAINES

que le véhicule ci-dessous décrit :

Dénomination (suivant références communautaires de la directive 1999/37/CE)

(A.1)	Précédent numéro d'immatriculation	: 2237WD72
(B)	Date de première immatriculation	: 26/02/2001
(D.1)	Marque	: PEUGEOT
(D.2)	Type Variante Version	: 231B52 MOD
(D.2.1)	Code national d'identification du type (en cas de réception CE)	:
(D.3)	Dénomination commerciale	: BOXER
(E)	N° d'identification ou n° d'ordre dans la série du type	: VF3231B5216031439
(F.1)	Masse en charge maximale techniquement admissible (kg)	: 3250
(F.2)	Masse en charge maximale admissible en service dans l'Etat (PTAC) (kg)	: 3250
(F.3)	Masse en charge maximale admissible de l'ensemble en service dans l'Etat (PTRA) (kg)	: 5250
(G)	Masse en service (G1 + 75) (kg)	: 2155
(G.1)	Poids à vide national (PV) (kg)	: 2080
	Largeur (m) : 2 Longueur (m) : 4.7 Surface (m2) : 9.4 (pour PTAC > 3500 kg et catégorie N1)	
(J)	Catégorie internationale	: N1
(J.1)	Genre national	: CTTE
(J.2)	Carrosserie (CE)	:
(J.3)	Carrosserie (désignation nationale)	: FOURGON
(K)	Numéro de la réception par type	: Sans objet
(P.1)	Cylindrée (cm3)	: 2446
(P.2)	Puissance nette maximale (kW)	: 63
(P.3)	Source d'énergie	: GO
(P.6)	Puissance administrative (CV)	: 8
(Q)	Rapport puissance/masse (uniquement pour motorcycle) (kW/kg)	: Sans objet
(S.1)	Nombre de places assises (y compris celle du conducteur)	: 7
(U.1)	Niveau sonore à l'arrêt (dB(A))	: 85
(U.2)	Régime de rotation du moteur lui correspondant (tours par mn-1)	: 3262
(V.7)	CO2 (en g/km)	:
(V.9)	Classe environnementale	:

Satisfait dans les conditions prévues par les arrêtés d'application, aux dispositions des articles R.311-1 à R.318-8, R.321-20 et R.413-13 du code de la route pour la catégorie du véhicule concerné.

Montant de la redevance : 86.90 Euros

NOTA :

. VISITE AVANT LE 10/02/2007

MENTIONS PARTICULIERES (à reporter sur le certificat d'immatriculation) :

. NEANT

Fait à LE MANS,
le 13/11/2006

Pour le Préfet, par délégation,
Gilles LEDOUX
INGENIEUR DIVISIONNAIRE DE L'INDUSTRIE ET DES MINES

Fait à LE MANS,
le 13/11/2006

Jérôme MARCHAND
TECHNICIEN DU MINEFI

Nota : Voie de recours - En cas de contestation relative à la définition des caractéristiques du véhicule, vous pouvez vous adresser à :
DRIRE GS 72 Résidence Borromée, 4 rue Saint Charles 72000 LE MANS